



Conseil Municipal de Ribaute les Tavernes Procès-Verbal de la Séance du 16 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, **le 16 juin à 19h**, le Conseil Municipal de Ribaute les Tavernes, régulièrement convoqué le 10 juin 2025, s'est réuni, sous la Présidence de **Monsieur Frédéric ITIER**, Maire.

Présents : ITIER Frédéric POMARET Richard COMBEMALE Pierre-Marie BRAGA Frédéric D'HAYER Fabien SPITZ Françoise COULOMB Any MAINGOUTAUD Rodolphe GISBERT Pierre DOMINGUES Pépito RAIBAUD Joëlle (arrivée à 19h20)

Absents : ITIER Nadège OSTALRICH Christophe MAURIN Vincent NEVEU Magali BECK Marjorie JABOULAY Marie

Pouvoirs : JABOULAY Marie à POMARET Richard

Le quorum étant atteint, le Conseil peut, conformément au Code Général de la fonction publique, valablement délibérer.

Nomination du Secrétaire de séance : Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal nomme, **à l'unanimité**, M. Pierre-Marie COMBEMALE pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2025 : Monsieur le Maire demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations concernant le procès-verbal de la séance du 8 avril 2025. Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2025.

Le procès-verbal est signé par le Président et le secrétaire.

Points à l'ordre du jour :

1. Groupement avec Alès Agglomération pour une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Rapporteur : Frédéric ITIER, Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que CITEO, propose à la Communauté d'Agglo et aux Communes membres, une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. Actuellement, la Commune assure des opérations de nettoyage ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation auprès des administrés.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le principe de participer au groupement constitué d'Alès Agglomération, responsable du groupement et des Communes volontaires pour établir, avec CITEO, une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus et autorise le Maire à signer cette convention et tout document utile à sa mise en œuvre.

2. Convention relative à la vérification des conditions du regroupement familial

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a la possibilité de déléguer à l'OFII, tout ou partie des enquêtes, concernant le regroupement familial des étrangers.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à 9 voix pour et 2 voix contre**, décide de donner délégation à l'OFII pour la réalisation des enquêtes de logement et ressources – niveau II et d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'OFII et tout doucement en cours et à venir.

3. Renouvellement convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail pour l'année scolaire 2025/2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du déploiement des Espaces Numériques de Travail (ENT), la Région Académique Occitanie propose aux Communes une offre éducative avec « l'ENT-école » qui doit permettre la généralisation de l'usage de l'ENT dans les écoles. Il présente la Convention de partenariat.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'adhérer au conventionnement 2025/2026, approuve la convention et autorise le Maire à la signer.

4. Convention de mise à disposition du stade municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de mise à disposition du stade municipal qui a pour objet de définir les conditions de mise à disposition, les obligations et engagements des différentes parties.

Considérant que les travaux d'aménagement du nouveau terrain de football sont terminés, et que le terrain peut être utilisé,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la convention et autorise le Maire à signer cette convention entre la Commune de Ribaute les Tavernes et l'Association «Le Cristal».

5. Liste annuelle des Jurés au titre de l'année 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire procède au tirage au sort des jurés à partir de la liste électorale de la Commune pour constituer la liste annuelle du jury d'assises 2026. Sont tirés au sort :

- M. MICHET Gérard
- Mme RUIZ Michèle
- Mme BAULO Robert épouse
- Mme COULOMB Cécile
- Mme BOP Mireille épouse MANCELLE
- M. BENAZZOUZ Saïd

6. Mise en place charte utilisation téléphones portables professionnels

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la charte d'utilisation des téléphones portables professionnels qui avait été établie par la Commission Communale des règlements a reçu un avis favorable du Comité Social Technique du Centre de Gestion du Gard en date du 3 avril 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve cette charte qui sera transmise aux agents utilisant un téléphone portable professionnel.

7. Mise en place du télétravail

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de délibération instaurant le télétravail a reçu un avis favorable du Comité Social Technique du Centre de Gestion du Gard en date du 3 avril 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'instaurer le télétravail à compter du 1^{er} juillet 2025

8. Mise en place d'un règlement intérieur pour les agents communaux

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de règlement intérieur pour les agents communaux qui avait été établie par la Commission Communale des règlements a été présentée au Comité Social Technique du centre de Gestion du Gard en date du 12 juin 2025 et a reçu un avis unanime défavorable des représentants du personnel. La Commission communale des règlements devra donc se réunir à nouveau pour modifier le règlement intérieur pour les agents communaux afin de le représenter au prochain Comité Social Technique du Centre de Gestion du Gard qui doit avoir lieu le 11/09/2025.

9. Adoption du premier rapport local de suivi de l'artificialisation des sols

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la loi climat et résilience, les Communes dotée d'un PLU, doivent établir, tous les 3 ans, un rapport présentant le rythme d'artificialisation des sols sur son territoire.

Après avoir pris connaissance de ce rapport et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, valide le bilan triennal portant sur l'artificialisation des sols tel que présenté de jour au conseil municipal et annexé à la présente délibération.

10. Réalisation d'un emprunt auprès de la banque postale

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, lors du vote du budget primitif 2025, il avait été décidé de contracter un emprunt de 800 000 € sur 25 ans. Il présente les 3 offres de prêts qu'il a reçu avec les offres de taux suivants : Crédit Agricole : 4.35%, Caisse d'Epargne : 4.22%, Banque Postale : 3.80%.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, valide la proposition de la Banque Postale pour contracter un prêt de 800 000 € au taux fixe de 3.80% sur 25 ans avec un mode d'amortissement constant et le remboursement des échéances à périodicité trimestrielle. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.

Communications du Maire :

Assurance AXA

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les assurances AXA souhaitent proposer à nos administrés une mutuelle santé. Ils pourront bénéficier d'au moins 10% sur leur cotisation, selon leur situation. Une réunion sera organisée par les assurances AXA à la rentrée.

Sécurité accès école maternelle

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il est nécessaire de sécuriser l'accès à l'école maternelle. En effet, les conducteurs de véhicules roulent vite et cela devient très dangereux ; La Commission des travaux, voirie va réfléchir à des solutions.

Cache conteneurs

Madame Françoise SPITZ demande à ce que les saisonniers embauchés pour l'été au service technique repeignent les caches-conteneurs à ordures ménagères. Elle souhaite également mener une campagne de sensibilisation contre l'affiche sauvage sur les containers.

Installation d'une poubelle

Madame Françoise SPITZ souhaite l'installation d'une poubelle devant les écoles, au niveau de la boîte à livres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Dernier feuillet

Liste récapitulative des délibérations de la séance du 16 juin 2025 :

Délibération n°	Objet	Approuvée
DE_2025_04_15	Groupement Alès agglomération convention soutien lutte contre les déchets abandonnés diffus	à l'unanimité
DE_2025_04_16	Convention relative à la vérification des conditions du regroupement familial	9 voix pour 2 voix contre
DE_2025_04_17	Renouvellement convention partenariat mise à disposition d'un ENT pour l'année 2025/2026	à l'unanimité
DE_2025_04_18	Convention de mise à disposition du stade municipal	à l'unanimité
DE_2025_04_19	Délibération instaurant le télétravail	à l'unanimité
DE_2025_04_20	Adoption du 1 ^{er} rapport local de suivi de l'artificialisation des sols	à l'unanimité
DE_2025_04_21	Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Banque Postale	à l'unanimité

Présents : ITIER Frédéric POMARET Richard COMBEMALE Pierre-Marie BRAGA Frédéric D'HAYER Fabien SPITZ Françoise COULOMB Any MAINGOUTAUD Rodolphe GISBERT Pierre DOMINGUES Pépito RAIBAUD Joëlle (arrivée à 19h20)



Le Maire, Frédéric ITIER

Le Secrétaire, Pierre-Marie COMBEMALE